

CONSTRUISONS AVEC VOUS NOTRE QUOTIDIEN

Collectif citoyen LÉOGNAN 2026



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 mars 2026

**Pour une ville
exemplaire, vivante,
écologique, solidaire**





Chères Léoignanaises,
Chers Léoignanais,

Au fil de nos rencontres et de nos échanges avec vous, nous avons entendu des similitudes dans vos attentes, portées par des habitants aux parcours pourtant très différents : se déplacer plus facilement, accéder à des services publics efficaces et à des commerces de proximité, trouver des espaces de sport, de santé, de culture et de convivialité, se sentir en sécurité, préserver notre cadre de vie, mieux protéger les plus fragiles, et faire vivre une ville dynamique qui garde son âme de village.

Si je m'engage aujourd'hui au nom du Collectif citoyen Léoignan 2026, c'est parce que ces **préoccupations sont aussi les nôtres** et, face à cela, je ne veux pas vous servir des promesses vaines. Je sais combien la défiance s'installe lorsque la politique promet beaucoup et réalise peu. **Ce que je vous propose, c'est une méthode claire, un sens affirmé des responsabilités, et une équipe** qui privilégie le travail plutôt que les effets d'annonce.

Notre méthode tient en quatre mots : **écouter, coconstruire, agir et restituer**. D'abord, écouter vraiment, de façon organisée et accessible, pour que chacun puisse s'exprimer et proposer. Ensuite, coconstruire : décider avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et les agents, parce que les meilleures idées naissent du terrain. Puis, agir : fixer des priorités, chercher des solutions, les mettre en œuvre et tenir le cap dans la durée. Enfin, restituer : informer sur ce qui a été fait, dire ce qui reste à faire, ce qui a marché ou non, afin que la **transparence** soit la règle, pas l'exception.

Pour que cette méthode ait du sens, elle doit s'appuyer sur **une confiance qui se mérite**. Il est clair pour nous que la démocratie ne tient debout que si celles et ceux qui la servent sont **exemplaires**. Dès le début du mandat, nous adopterons une charte déontologique des élus, publique et exigeante, fondée sur la probité, la transparence et l'intégrité, parce que l'exemplarité construit la confiance.

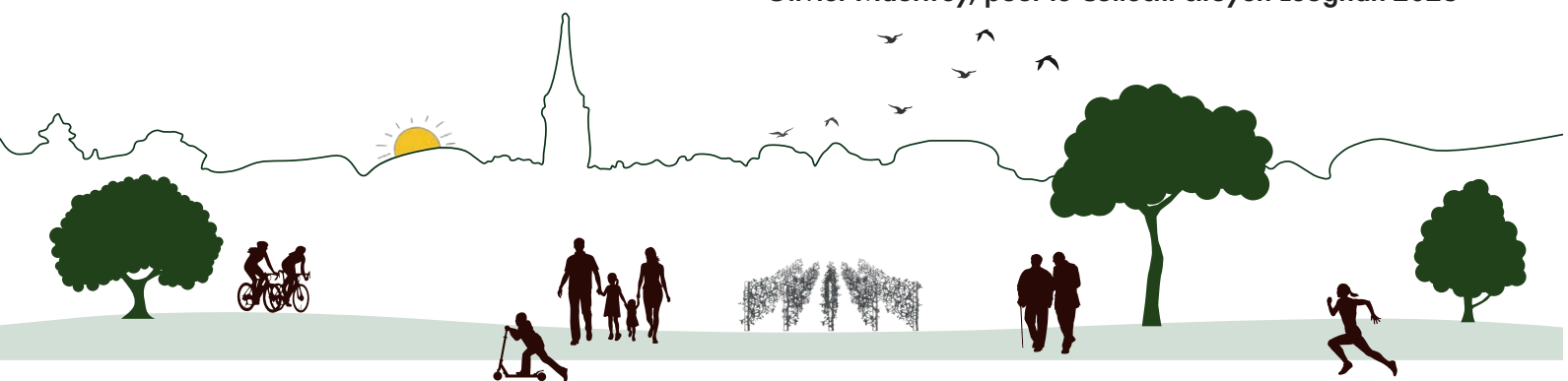
Cette exigence n'est pas symbolique : elle conditionne notre capacité à agir. Vous le savez, un mandat municipal, ce sont aussi des contraintes budgétaires, des normes et des compétences partagées. Nous ne nous réfugierons pas derrière elles : nous travaillerons avec acharnement pour dégager toutes les **marges de manoeuvre** possibles, **mieux gérer, mieux planifier**, aller chercher des financements, **mutualiser** quand c'est pertinent, **prioriser avec vous**, et **investir** dans ce qui améliore vraiment la vie quotidienne.

Notre ambition est simple : que Léoignan soit une ville où l'on vive mieux, à tous les âges. Une ville qui accompagne l'enfance et la jeunesse, soutient les familles, facilite le quotidien, respecte ses aînés, renforce la solidarité, fait vivre la culture, le sport et le tissu associatif, et préserve son environnement.

Pour atteindre cette ambition, je vous propose un cap, une méthode et un collectif : une équipe qui ne prétend pas tout savoir, mais qui sait écouter ; qui ne promet pas tout, mais qui s'engage à travailler dur, à chercher des solutions et à rendre des comptes ; une équipe qui prendra ses responsabilités, avec exigence et avec cœur.

Les 15 et 22 mars 2026, je vous invite à choisir
une mairie exemplaire, démocratique, et pleinement au service de Léoignan.

Avec détermination et sincérité,
Olivier Mauffrey, pour le Collectif citoyen Léoignan 2026



LE BUDGET, UN CHOIX POLITIQUE

Notre constat sur la situation actuelle

L'analyse des documents disponibles et des bilans des années passées met en évidence des points de vigilance à prendre en compte.

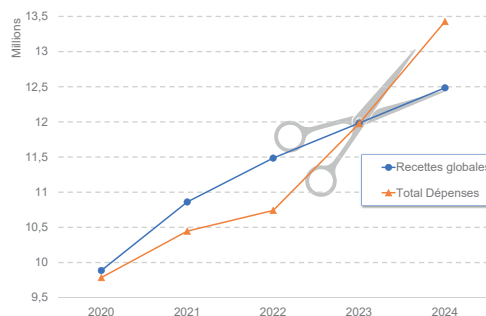
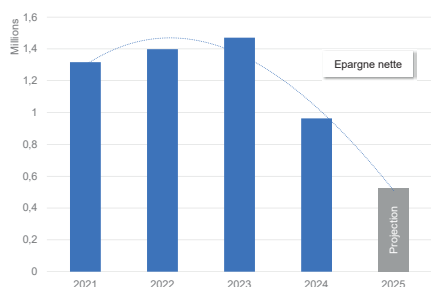
- ◆ Chaque année depuis 2021, moins de la moitié des dépenses d'investissement sont réalisées et 30 % sont annulées, ce qui représente de l'ordre de 2 millions d'euros par an. Ce sous-investissement ne reflète pas une bonne gestion, il nuit au développement patrimonial de Léognan et à l'entretien de l'existant. Notre commune s'est appauvrie.
- ◆ Malgré une augmentation significative du taux d'imposition en 2023, les dépenses de fonctionnement ont progressé plus vite que les recettes, ce qui réduit les marges d'autofinancement et les capacités d'investissement de la commune. Ces dépenses ont en effet augmenté de 2,1 millions d'euros en 4 ans, sans rapport avec une amélioration des services rendus à la population.



“

L'adoption du budget de la commune est l'acte majeur qui, chaque année, permet de financer les politiques publiques à mettre en œuvre. Pour mener à bien toutes les actions présentées dans ce programme, nous inscrivons nos engagements dans un cadre budgétaire maîtrisé, afin de porter des ambitions à la fois fortes et réalisables. Cela concerne autant le fonctionnement, qui permet d'assurer les différents services aux habitants, que l'investissement, qui permet de mettre en œuvre les aménagements d'aujourd'hui et de demain.

Kitterie Ancèle



Finances de la commune de Léognan : Érosion des marges d'autofinancement et effet ciseaux
Source : Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales

Nos ambitions pour l'avenir

Face à cette situation, notre ambition est triple : rompre avec une prudence financière de façade qui a trop souvent servi d'alibi à l'inaction, agir avec détermination pour améliorer le service rendu et rattraper les retards pris en matière d'investissement, tout en sécurisant les équilibres financiers.

- ◆ Mettre la **transparence** au cœur de la décision par la réalisation d'un audit financier en début de mandat, rendu public, pour objectiver les marges de manœuvre financières de la commune.
- ◆ Établir et partager une **trajectoire ambitieuse et soutenable**, sur la durée du mandat, tant sur les dépenses de fonctionnement que sur les capacités d'investissement.
- ◆ Adopter une politique volontariste en matière de **recherche de cofinancements** pour consolider les recettes.
- ◆ Établir un **programme pluriannuel d'investissement réaliste, concerté** avec les habitants, **priorisé et phasé**, aligné avec la capacité d'exécution et de financement, et avec un suivi régulier de la réalisation.
- ◆ Assumer le **recours à l'emprunt maîtrisé lorsque cela est nécessaire**, au service de projets structurants et prioritaires inscrits au programme d'investissement.
- ◆ Organiser de manière plus efficiente les **ressources internes**, pour un **service public de meilleure qualité** sans augmenter les dépenses.

Il en va de la démocratie et du souci de l'efficacité des politiques publiques.

UNE VILLE EXEMPLAIRE ET DÉMOCRATIQUE

Décider ensemble et rendre compte

- ♦ Organiser des **consultations** régulières (en ligne, papier, réunions publiques).
- ♦ **Construire les projets avec les agents**, dans une culture d'écoute et d'exigence.
- ♦ Organiser des **groupes de travail** constitués d'**élus** (majorité et opposition), d'**agents municipaux**, de **citoyens** (volontaires et/ou tirés au sort), pour la coconstruction de projets ou d'actions et pour la mise en place de suivis et de bilans.
- ♦ Rendre compte grâce à des **bilans intermédiaires de mandat**, un suivi des projets, des indicateurs simples et lisibles.
- ♦ **Communiquer de manière sobre et sincère** sur ce qui avance, ce qui bloque, ce qui change. La communication n'est pas un outil au service de l'image des élus, mais un fondement de la compréhension et de la confiance.
- ♦ Réserver un temps d'information au sein de la réunion du conseil municipal à destination des habitants pour évoquer l'état d'avancement des projets ainsi que les actions à venir.



“

*Pour faire de la politique autrement, nous souhaitons mettre la **transparence** au cœur de nos actions et faire de la concertation directe des habitantes et des habitants une habitude. Nous voulons une ville éthique, proche de sa population, où les élus, les agents et les citoyens partagent la même exigence : agir dans l'intérêt général, rendre des comptes et décider ensemble.*

Lucie Bérat

Mettre en place un conseil de citoyens représentatif de la commune (intergénération, associations, commerçants...) chargé de saisir le conseil municipal de questions qui méritent d'être étudiées, débattues et délibérées.

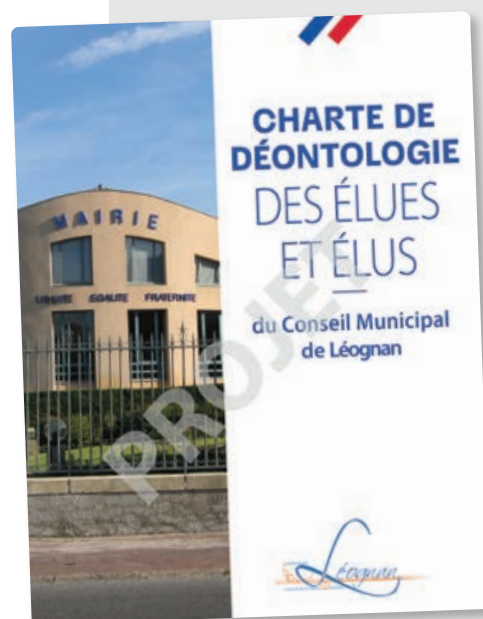
Agir dans l'intérêt général

- ♦ Instaurer un **conseil municipal ouvert et responsable**, où chaque élu exprime son point de vue, où la recherche du consensus est privilégiée.
- ♦ Adopter un **règlement intérieur** qui garantit la **transparence**, protège la **pluralité** du débat et respecte **le rôle et les droits de tous les élus, y compris ceux de l'opposition**.
- ♦ Renforcer la **proximité entre élus, agents et habitants** grâce à des permanences adaptées et à des visites de terrain.
- ♦ Accompagner un **service public de proximité réactif et accessible**, avec un accueil et une disponibilité renforcés permettant des réponses rapides aux demandes et aux signalements des habitants.



Une charte pour des élus exemplaires

- ♦ Adopter dès le début de mandat une **charte déontologique** des élus, basée sur les principes d'impartialité et d'intégrité, et la rendre publique.
- ♦ Garantir les règles d'**impartialité** pour des recrutements fondés sur la compétence.
- ♦ Réaffirmer l'obligation, pour chaque élu, de **respecter ses engagements** et de participer assidûment aux réunions des différentes instances du conseil municipal.
- ♦ Refuser l'utilisation des moyens de la collectivité dans un objectif d'intérêt particulier.
- ♦ **Condamner tout harcèlement, toute discrimination, tous propos sexistes** ou comportements inappropriés. Conformément à leur devoir d'alerte, les élus et les agents municipaux ont la responsabilité de signaler sans délai tout fait contraire à ces principes.
- ♦ **Protéger** les fonctionnaires **lanceurs d'alerte** (aucune mesure défavorable ne peut être prise contre un agent qui signale de bonne foi un délit, un crime ou un conflit d'intérêts).



Une charte de déontologie visant à prévenir, à faire cesser et à déclarer tout conflit d'intérêts, et à encadrer strictement les avantages susceptibles d'influencer l'action des élus, notamment les cadeaux et les invitations.



66

Être exemplaire, ce n'est pas être parfait, mais s'engager à être cohérent, lisible et responsable, dans la manière dont on conduit l'action publique.

C'est un choix exigeant mais tellement important : agir pour reconstruire la confiance, prouver que la politique locale peut être juste, transparente et partagée.

Alexandre Tastet

UNE VILLE DYNAMIQUE ATTRACTIVE ET INCLUSIVE



S'engager pour une dynamique, commerciale et artisanale

- ♦ **Associer le collectif des commerçants** à un projet d'aménagement encourageant le développement des commerces de proximité.
- ♦ Faire l'inventaire des locaux commerciaux vacants et **soutenir l'installation de nouveaux commerces** venant compléter l'offre actuelle, en lien avec la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) et la Chambre des métiers et de l'artisanat.
- ♦ **Favoriser les circuits courts**, notamment alimentaires, en participant au dynamisme du tissu économique local par une consommation responsable.
- ♦ S'impliquer dans **l'installation des producteurs et artisans sur le territoire**.

Accompagner et aider les commerçants dans la modernisation des devantures, la mise en accessibilité, la communication et l'organisation d'événements.

Agir pour le développement économique

- ♦ Diagnostiquer le potentiel offert par les **zones économiques** existantes.
- ♦ Accueillir de **nouvelles activités** et, si nécessaire, étudier l'implantation d'une nouvelle zone artisanale ou industrielle.
- ♦ Envisager la création d'un **espace de coworking** au centre-ville, doublé d'un accompagnement et d'un accès aux outils numériques pour des publics de tous âges.
- ♦ Renforcer les liens avec les châteaux viticoles pour **développer l'œnotourisme et l'implication des producteurs locaux** dans la vie communale.
- ♦ Créer un **événement festif avec les entreprises locales**.



66

Vivre à Léognan, ce n'est pas seulement y habiter. C'est aussi avoir envie d'y sortir, d'y marcher, d'y pédaler, de s'y rencontrer et de s'y restaurer. **Nous voulons une ville vivante et ouverte, un espace public qui rassemble**, que chacune ou chacun, quel que soit son âge ou son activité, trouve sa place pour faire ses courses, se divertir, souffler, croiser les autres à portée de baskets ou de vélo.

Antoine Courjaud

Participer à l'épanouissement de l'offre artistique et culturelle

- ♦ **Aménager** et **occuper** la maison de **Pontaulic** au fil du mandat.
- ♦ **Réorganiser** et réattribuer les autres sites communaux en fonction des nouvelles possibilités offertes par les espaces libérés.
- ♦ Développer une **offre culturelle diversifiée** pour tous les publics (festival, concerts, théâtre, expositions...) en s'appuyant sur les atouts de la commune (locaux, associations, tiers-lieux).
- ♦ Proposer un programme d'animations « **Sciences et techniques** » propice aux échanges autour des défis contemporains, en collaboration avec les structures éducatives et les entreprises du territoire.



ORGANISATION D'UNE CONCERTATION POUR DÉFINIR L'USAGE DU BÂTIMENT DE PONTAULIC (maison des arts et des associations, médiathèque, lieu d'exposition, école de musique, école de danse, guinguette...)

Contribuer à la valorisation des pratiques sportives en partenariat avec le tissu associatif

- ♦ **Diagnostiquer** l'**offre existante** et ouvrir une **concertation** sur les attentes et besoins de la population puis rechercher des solutions sur la commune et l'intercommunalité.
- ♦ Décider d'un programme de **nouveaux équipements sportifs** pour le mandat.
- ♦ Encourager, au travers du sport, la **solidarité**, les **rencontres entre les générations** et les événements festifs ouverts à tout le monde.
- ♦ **Investir** dans les espaces de pratique sportive existants (mise aux normes et entretien).
- ♦ Créer une nouvelle **plaine des sports** et/ou renforcer les usages du stade du bourg pour en faire un lieu de vie ouvert à toutes les générations.
- ♦ Négocier un tarif adapté pour l'accès à une **piscine** proche de Léognan, notamment pour les enfants du primaire.

Pour une « ville active », où le sport est un vecteur de lien social, nous voulons offrir des espaces favorisant l'activité physique en autonomie. Des parcours sportifs et ludiques seront installés, en commençant par un parcours enfant/pré-ados, dans le parc de Pontaulic.



66

Une ville dynamique, attractive et inclusive, ça se construit ensemble : en faisant vivre une offre culturelle pour toutes et tous, en rénovant et en créant des équipements sportifs accessibles, et en redonnant des perspectives à nos commerçants et artisans de proximité. Concertation, solidarité, circuits courts, événements locaux : on met l'énergie du vivre-ensemble au service d'une ville qui bouge et qui rassemble.

Claire Gobbé



UNE ÉQUIPE À



Olivier Mauffrey
57 ans, ingénieur, artisan



Kitterie Ancèle
61 ans, cadre service
des finances Bordeaux
Métropole



Franck Martinet
44 ans, chef d'entreprise
prévention des risques
professionnels



Claire Gobbé
66 ans, professeure des
universités en thermique
du bâtiment, retraitée



Alexandre Tastet
34 ans, paysagiste
agroforestier indépendant



James Lasserre
60 ans, fonctionnaire
territorial environnement



Florie Francony
35 ans, ingénieure
d'études



Thierry Navarra
64 ans, géomètre-expert,
retraité



Emma Bernard
27 ans, conseillère en
économie sociale familiale



Benjamin Léger
40 ans, gérant
d'entreprise,
ingénieur chimiste



Charles Demoulin
29 ans, éducateur
spécialisé



Agnès Polycarpe Demay
62 ans, cadre
socioéducatif



Vincent Peyrot
48 ans, formateur
et éducateur sportif



Pascale Lebrun
60 ans, écrivaine
biographe,
lectrice-correctrice



Étienne Rancillac
61 ans, mécanicien
aéronautique, retraité



Olivier Atteia
62 ans, professeur des
universités en géosciences



Clémence Chopo
35 ans, éducatrice
territoriale des activités
physiques et sportives



Jean Loup Demay
69 ans, responsable
matériel BTP, retraité

VOTRE SERVICE



Lucie Bérat
26 ans, ingénieure en
environnement et
transition écologique



Antoine Courjaud
50 ans, responsable
développement
stratégique



Isabelle Pécault
57 ans, ingénieure
responsable qualité



Vincent Bérat
55 ans, cadre de la
Direction générale des
territoires de Bordeaux
Métropole



Bénédicte Desfontaine
62 ans, orthophoniste



Anne Godon
61 ans, hydrogéologue



Éric Fourchon
45 ans, technicien
d'exploitation informatique



Véronique Maille
57 ans, en recherche
d'emploi



Julien Bironne
45 ans, chef d'entreprise
prévention des risques
professionnels



Natalie Bonneton
63 ans, maîtresse de
conférences en
Mécanique des fluides



Corinne Ribrault
56 ans, professeure
de mathématiques



Jean Loup Labedan
74 ans, ingénieur
BTP, retraité



Marine Deville
37 ans, fonctionnaire
territoriale : conseillère en
développement jeunesse



Vincent Padois
47 ans, directeur de
recherche en robotique



Marie Louise PrévotEAU
64 ans, assistante maternelle,
retraîtée



Marie Noëlle Charles Zahm
63 ans, journaliste free-lance, retraitée



Wahbi Jomaa
62 ans, enseignant
chercheur en
génie mécanique

UNE VILLE QUI AGIT FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES

Développer la mobilité partagée en concertation avec les usagers

- ◆ Poursuivre la **piétonnisation raisonnée du centre-ville** en améliorant l'accès depuis les zones résidentielles avec la mise aux normes des trottoirs pour une **accessibilité universelle** (personnes à mobilité réduite, poussettes...), la signalisation et la sécurisation des passages piétons, le maintien d'un juste équilibre avec les besoins de stationnement lors des marchés et événements.
- ◆ Repenser un **plan de déplacement global** pour apaiser et sécuriser la circulation au centre-ville en concertation avec les habitants (accès aux écoles, commerces et pôles culturels, quel que soit le mode de transport).
- ◆ Relier la ville à la métropole en concertation avec la CCM en proposant notamment la **prolongation des lignes de transport TBM** voisines.
- ◆ Soutenir, encourager, accompagner les **mobilités actives dès le plus jeune âge** en mettant en place des dispositifs de type pédibus/vélobus pour renforcer le lien social et compléter la desserte scolaire existante, notamment pour les quartiers non couverts par les bus.

Garantir la continuité des itinéraires cyclables en sécurisant les zones à risque et en privilégiant des aménagements cohérents entre les quartiers et le centre-bourg. Créer des emplacements vélo sécurisés et adaptés aux besoins réels, notamment aux arrêts de bus, à proximité des équipements culturels et sportifs.

Maintenir la qualité de notre environnement

- ◆ Informer et répondre aux interrogations de la population sur les **pollutions (sol, eau, air)** avec un état des lieux à l'échelle de la commune; informer sur les **bonnes pratiques** et les solutions à mettre en place.
- ◆ Garantir un suivi **régulier de la qualité de l'air** dans les crèches et les écoles.
- ◆ Mettre en valeur et protéger sur une longue durée les **espaces boisés**, les **terres agricoles** et leurs **lisières** et tous les espaces de **biodiversité** (par exemple l'Eau blanche).
- ◆ Veiller à **limiter l'artificialisation** des sols, envisager des zones à désimperméabiliser, notamment sur les espaces communaux, pour ramener de la biodiversité dans la ville et réduire les effets de chaleur l'été; **renaturer les cours d'école**.
- ◆ Renforcer les liens entre viticulteurs et riverains en demandant la mise en place d'un code de **communication** ou d'information **systématique des traitements pesticides ou d'engrais en cours**.



“

Nous souhaitons bâtir une commune plus durable : **agir dès maintenant avec des projets concrets, tout en traçant une trajectoire ambitieuse pour le long terme**. Avec les habitants, faisons grandir la mobilité partagée, protégeons la qualité de notre environnement et optimisons enfin nos consommations d'énergie. Mieux gérer nos déchets, soutenir une consommation locale et raisonnée : c'est ainsi que nous ferons avancer ensemble l'écologie, l'économie et la qualité de vie au service de toutes et tous.

_____ **Florie Francony**



Optimiser la dépense énergétique et agir face au réchauffement climatique

- ◆ Installer des **panneaux photovoltaïques** sur les **bâtiments publics** (mairie, écoles, foyer...) et les sites pollués pour augmenter la production d'énergie renouvelable sur Léognan.
- ◆ Informer et organiser des **achats d'énergie groupés** pour obtenir des tarifs préférentiels en faveur des habitants.
- ◆ Moderniser l'éclairage public en passant aux **LED avec variateurs d'intensité** pour concilier économies d'énergie et sentiment de sécurité.



Adopter un plan pluriannuel de rénovation des principaux bâtiments publics énergivores (écoles, mairie, ECGB), notamment par l'isolation, afin de réduire la facture énergétique de la ville, améliorer les conditions de confort des occupants et réduire l'empreinte carbone de la commune.



Consommer local et optimiser la gestion des déchets

- ◆ Mettre en place un dispositif de **récupération** des restes alimentaires des structures collectives (restauration, cantines scolaires, maisons de retraite, hôpital de jour, garderie, commerces...) pour les transformer en **compost** employé à l'entretien des espaces verts de la ville et/ou mis à disposition des habitants.
- ◆ Favoriser un partenariat avec les producteurs et les artisans de la CCM pour les besoins communaux (cantines, travaux, etc.) **Montrer ainsi l'exemple et inciter la population à consommer local** et faire appel à des artisans du territoire.
- ◆ Accompagner l'installation par la CCM des collecteurs de **biodéchets** avec les habitants des quartiers concernés.



“

Nous voulons **donner aux acteurs du réemploi une vraie ressource** : accessible à toutes et tous, ambitieuse dans son envergure comme dans son fonctionnement, pour prolonger la vie des objets, réduire nos déchets, créer des emplois locaux et faire vivre une économie circulaire concrète, utile et solidaire.

Éric Fourchon

UNE VILLE SOLIDAIRE ET AU SERVICE DE TOUS

Solidarités, accès aux droits

- ♦ Structurer un « **écosystème de solidarité** » en regroupant dans un même espace l'accueil du Centre communal d'action sociale (CCAS), une permanence des associations caritatives, un bureau d'informations sur les aides et droits, en coordonnant le CCAS et les autres services communaux et en œuvrant pour la création d'un **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)**.
- ♦ Veiller à l'**équité des tarifs pratiqués**, grâce à des grilles tarifaires conçues avec une attention particulière pour les familles monoparentales et la progressivité des tarifs de cantine, du périscolaire, des transports scolaires; travailler à une **tarification sociale de l'eau** avec une gratuité pour les premiers m³ (besoins vitaux).
- ♦ **Favoriser l'entraide et les échanges sur le territoire**, par exemple par le soutien communal du Système d'Échange Local (échanges de services, de biens et de savoir-faire entre habitants, dans une logique d'entraide et de réciprocité).
- ♦ Rechercher des solutions de **logement pour tous** et respecter les obligations réglementaires en nombre de logements sociaux.
- ♦ Œuvrer au sein de la CCM et nouer des partenariats pour procurer des solutions de **logement aux saisonniers** et rétablir des **logements d'urgence**.



“

Une ville solidaire ne repose pas seulement sur les dispositifs classiques d'action sociale, elle s'appuie aussi sur ses habitants, leurs initiatives, leurs associations. Le rôle de la municipalité est bien sûr d'agir, mais aussi de **créer les conditions pour que ces solidarités existent, se multiplient et durent**. Il s'agit également de dynamiser la commune au travers de projets et événements qui fédèrent et redonnent une identité à la ville.

Thierry Navarra

Une commune qui s'implique en faveur du vivre-ensemble intergénérationnel pour :

- rompre l'isolement en mettant en place un dispositif d'identification et de contact des personnes seules afin de faciliter leur participation aux animations ; organiser des repas partagés dans les cantines ; associer les seniors aux événements destinés aux jeunes et inversement ;
- faciliter la mise en relation avec les personnes susceptibles de réaliser par exemple de petits travaux ou services, gratuits ou non ;
- soutenir les solutions de logement intergénérationnel avec une bourse aux logements étudiants chez l'habitant.



L'épanouissement de toutes et tous : grandir, s'engager, se retrouver

- ♦ Réviser le Projet éducatif de territoire (PEDT) avec l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, associations, enseignants, animateurs) en élargissant son périmètre pour **intégrer collégiens et lycéens** et l'articuler avec la **stratégie de la Maison des jeunes**. Cette révision aura pour objectifs d'**élever la qualité du temps périscolaire**, de **renforcer la cohérence** entre temps scolaire, périscolaire et actions jeunesse et de permettre de déployer des initiatives et des actions autour du respect, de l'esprit collectif, de la création artistique et de la transition écologique.
- ♦ Garantir un **fonctionnement clair et fiable** des inscriptions, des réservations et de la facturation du **périscolaire** et des **repas** pour mieux accompagner les parents.
- ♦ Allouer un **lieu dédié aux jeunes**, conçu avec eux (démarche de **coconstruction**), qu'ils gèrent de manière **autonome** et dont ils assument une grande part de **responsabilité**.
- ♦ Multiplier les temps de rencontre et de partage pour **lutter contre l'isolement** des aînés et d'un nombre croissant de jeunes.



Les associations, cœur battant de la commune

- ♦ **Renforcer le soutien et l'accompagnement des associations**, via l'Office municipal des sports (OMS) et l'Office municipal socioculturel (OMSC), en organisant des rencontres interassociations de partage de bonnes pratiques et créer des synergies.
- ♦ **Être à l'écoute des besoins exprimés par les associations**, apporter des réponses claires et transparentes, et construire avec elles des solutions concrètes et innovantes. Faciliter, par exemple, l'accès à certains espaces dans les écoles pour l'organisation d'assemblées générales ou de réunions ponctuelles.
- ♦ Renforcer la communication municipale pour **aider les associations à mieux faire connaître leurs événements**, en mettant en place un agenda associé et en diffusant des publications plus fréquentes, plus ciblées et adaptées aux différents publics.

Faciliter votre participation à la vie de la commune :

- proposer un guichet pour faire le lien entre les habitants prêts à aider et les associations en mal ponctuel de main-d'œuvre. La commune travaillera également avec les associations à des aides pour l'intégration de nouveaux bénévoles, particulièrement à l'occasion du forum des associations ;
- mettre en avant les jumelages afin de permettre à toutes les personnes intéressées de s'y impliquer ;
- renforcer l'esprit du budget participatif en permettant à chacune et à chacun de proposer et de porter un projet pour la commune.



66

Parce que la vie locale se construit avec celles et ceux qui agissent, nous soutiendrons les associations sur le terrain par l'écoute, l'accompagnement et des moyens concrets. Nous faciliterons leurs coopérations et valoriserons leurs actions pour amplifier leur impact.

— Marie Louise PrévotEAU

SÉCURITÉ POUR TOUTES ET TOUS LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Le maire est le garant de la tranquillité publique sur sa commune. L'éducation citoyenne et la prévention sont à la base du vivre-ensemble.

- ♦ En complément, la commune doit savoir intervenir face à certaines situations d'incivilités ou de délinquance. Pour ce faire, la **coordination entre agents, police municipale et élus** sera renforcée pour une meilleure appréhension des problèmes signalés, des attentes des habitants et des réponses apportées. Le dialogue avec la gendarmerie sera permanent.
- ♦ Pour impliquer l'ensemble de la population, un **comité de suivi** sera installé dès la première année du mandat, avec la participation de représentants des commerçants, des associations... et un panel d'habitants de tous les quartiers de Léognan. Les réflexions pourront porter sur des questions générales, comme le bon usage de la **vidéoprotection**, le dimensionnement des **effectifs de la police municipale**, ou traiter de problématiques propres à un quartier voire une rue.
- ♦ Ce comité permettra de **dialoguer pour faire émerger des propositions** adaptées au problème rencontré, avec l'objectif d'une décision et d'une mise en œuvre rapides. Une évaluation stricte des résultats obtenus sera ensuite menée, puis communiquée au comité de suivi et aux habitants pour rendre compte de l'action menée.



“

La cohésion n'est possible que si chacune et chacun est respecté dans ses droits, mais aussi rappelé à l'ordre s'il ne respecte pas ses devoirs. Notre approche sera ferme sur les faits et il ne s'agit en aucun cas de stigmatiser des habitants, un quartier, une génération ou une catégorie de population. La tranquillité publique se construit dans la confiance, l'écoute et l'égalité de traitement. Les réponses apportées seront proportionnées, transparentes et guidées par un principe simple: protéger sans pointer du doigt.

— Franck Martinet

NOS CANDIDATS POUR LA COMMUNA



Olivier
Mauffrey



Kitterie
Ancèle



Antoine
Courjaud



Claire
Gobbé



Alexandre
Tastet



Isabelle
Pécault



Vincent
Bérat

PROLONGER NOS AMBITIONS À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Depuis sa création en 2002, la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) coordonne de nombreux sujets. À la **gestion des déchets** et à la **petite enfance** se sont ajoutés le **développement économique**, la **transition écologique** (dont la mobilité), le **logement**, ainsi que la **prévention** et la **gestion des risques d'inondation et d'incendie**. Prochainement, l'**aide sociale** et l'**assainissement de l'eau** viendront compléter ces compétences.

Cette mutualisation des investissements et des services permet de **gagner en efficacité et en ambition** dans ces missions, grâce à 170 agents mobilisés par la CCM, aux côtés des 130 agents de Léognan, et à un budget 2,5 fois supérieur à celui de la commune.

Léognan disposera de 11 conseillers communautaires sur un total de 47, et nous entendons profiter de notre nombre pour peser et insuffler de nouvelles ambitions à l'échelle territoriale :

- ◆ Relancer le **conseil de développement**, instance de participation citoyenne aujourd'hui en sommeil, en construisant avec les élus et les agents des initiatives concrètes pour l'économie, le social et l'environnement.
- ◆ En matière de **mobilité**, prolonger une ligne de bus de la métropole jusqu'au centre-bourg afin d'offrir une liaison directe (sans correspondance) entre Léognan et Bordeaux.
- ◆ Consolider le projet tiers-lieu solidaire du réemploi (Le 2) et construire une **véritable ressourcerie** pour réduire les déchets à traiter, valoriser le réemploi et réduire notre consommation de produits importés.
- ◆ Porter une **programmation culturelle ambitieuse** à l'échelle communautaire.
- ◆ Créer un **Centre intercommunal d'action sociale** pour gagner en efficacité et professionnaliser l'action sociale grâce à la présence de travailleurs sociaux et de postes spécialisés au service de la solidarité.
- ◆ Mettre en place un **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** pour harmoniser nos orientations et mieux mettre nos communes en cohérence avec les objectifs du Plan climat-air-énergie territorial.
- ◆ Renforcer la **coordination des services de communication** entre la CCM et les communes.
- ◆ Étudier les possibilités de **mutualisation d'équipements sportifs et culturels** à l'échelle intercommunale, à l'instar de la mise en réseau des bibliothèques.



“

Le conseil communautaire est un lieu de décisions qui influence directement notre cadre de vie. Il doit être un outil d'action efficace au service des Léognanaises et des Léognanais.

Nous siégerons à la CCM pour **bâtir des alliances avec les autres communes, faire entendre la voix de Léognan, peser dans les décisions, partager** ce qui fonctionne et **mutualiser** intelligemment. Léognan a de l'énergie, des compétences, des idées et des projets, et **nous ferons en sorte qu'ils comptent pleinement à l'échelle du territoire.**

Isabelle Pécault

UTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU



CONSTRUISONS AVEC VOUS NOTRE QUOTIDIEN

Collectif citoyen LÉOGNAN 2026



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 mars 2026

Réunion publique
Vendredi 6 mars 2026 - 20h
Halles de Gascogne



Suivez-nous sur les réseaux et sur notre site Internet : www.leognan2026.fr

Ne pas jeter sur la voie publique • Mise en page fannyroquette.fr
Document imprimé sur papier recyclé • Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve 06 72 08 30 37